

L'église St François-Xavier sera transformée en infrastructure de proximité à vocation culturelle et sportive

L'église St François-Xavier, située rue Eloy à Anderlecht, est désaffectée depuis plusieurs années. Le bâtiment souffre actuellement de détériorations conséquentes pour lesquelles le budget d'entretien courant de la fabrique d'église est insuffisant. Afin d'y remédier, en concertation avec les autorités ecclésiastiques, la Commune d'Anderlecht rachète l'église pour l'euro symbolique. L'acte d'acquisition passe devant notaire ce 1^{er} février.

Le quartier étant en demande de lieux de créations et d'infrastructures collectives, la Commune d'Anderlecht a souhaité que le bâtiment soit mis à disposition du public. La façade de l'église, la toiture et l'intérieur devront cependant être rénovés. Le projet permettra de trouver une nouvelle orientation pertinente à cet édifice d'une surface de 1.180 m², ainsi que d'intégrer de nouvelles fonctions pour la vie de quartier à Cureghem. Dans ce cadre, une étude de faisabilité a été commandée par la commune au bureau DDGM Architectes associés dont les résultats viennent également d'être dévoilés.

Une bonne nouvelle pour ce quartier anderlechtois. Grâce à ce nouveau projet, de nombreuses nouvelles activités axées à la fois sur la culture et le sport y seront développés. Le cirque, qui pourra bénéficier de hauteurs sous plafond importantes, en sera le trait d'union. Un petit terrain de sport et un endroit consacré à la culture, dont une bibliothèque et un espace lecture, sont prévus ainsi que des

Commune d'Anderlecht - Place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht Contact Presse : Melissa Morales Magri

Tél: 0494/57.79.44



cours d'art urbain tels que le hip hop, le breakdance, le graffiti, le slam et le beat box. Un lieu d'exposition y sera également ouvert.

Le bourgmestre Fabrice Cumps qui pilote ce dossier depuis plusieurs années se réjouit de la perspective de cette nouvelle infrastructure de proximité ouverte aux habitants. Il rajoute que la réaffectation de l'église ne pèsera pas sur le budget communal puisqu'elle sera financée en grande partie par des subsides obtenus dans le cadre des Monuments et Sites (l'édifice est classé) et de la Politique de la Ville.



Tél: 0494/57.79.44

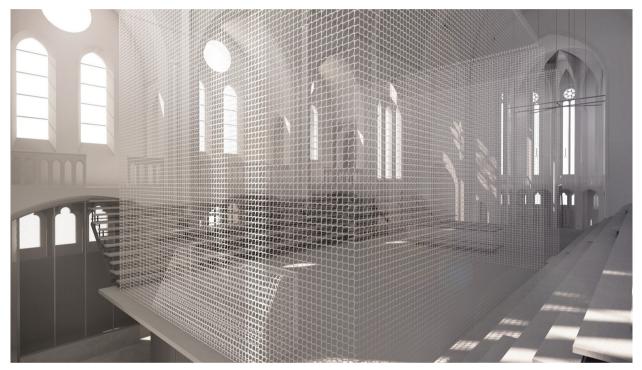


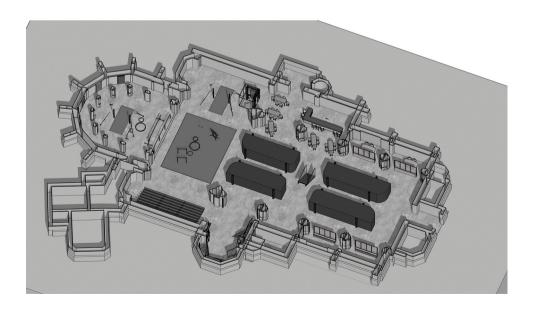




Commune d'Anderlecht - Place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht Contact Presse : Melissa Morales Magri Tél : 0494/57.79.44







Commune d'Anderlecht - Place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht Contact Presse : Melissa Morales Magri Tél : 0494/57.79.44